CGG
Société anonyme au capital de 70 826 076 €
Siège social : Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine – 75 015 Paris
969 202 241 R.C.S. Paris

Communiqué relatif à la rémunération du Président du Conseil d'administration de la société CGG

Paris, le 1er août 2014.

Le Conseil d'administration de la société CGG réuni le 31 juillet 2014 s'est prononcé sur les différents éléments de rémunération du Président du Conseil d'administration. Ces éléments, publiés en application du Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées, ont été déterminés comme suit par le Conseil d'administration sur proposition du Comité de nomination et de rémunération :

Au titre de l'exercice 2014, Monsieur Rémi Dorval percevra une rémunération fixe de 115 000 € pour son mandat de Président du Conseil d'administration, à laquelle s'ajoutera un montant fixe de jetons de présence s'élevant à 65 000 €. Cette rémunération sera appliquée *prorata temporis* sur la période au cours de laquelle Monsieur Rémi Dorval aura exercé les fonctions de Président du Conseil d'administration, à savoir à compter du 4 juin 2014.

Monsieur Rémi Dorval ne percevra aucune rémunération variable.

Pour la période courant du 1er janvier 2014 au 4 juin 2014, Monsieur Rémi Dorval recevra les jetons de présence dus au titre de son mandat d'administrateur.

Contact CGG : Secrétariat Général
Tour Maine Montparnasse,
33 avenue du Maine - 75 015 Paris